

ENGAGEMENT SMI

Abymes, le 22 juin 2018

La stratégie de la Société Aéroportuaire Guadeloupe Pôle Caraïbes SA (SAGPC SA), gestionnaire de l'aéroport de Pointe-à-Pitre/Le Raizet depuis le 19 décembre 2014, s'oriente autour de 5 priorités :

- Priorité 1 : Renforcer et développer notre réseau,
- Priorité 2 : Diversifier et développer nos activités,
- Priorité 3 : Améliorer notre efficacité au bénéfice de nos clients,
- Priorité 4 : Faire des collaborateurs les acteurs de notre développement,
- Priorité 5 : Etre un aéroport responsable.

Découlant des 5 axes stratégiques arrêtés par le Conseil de Surveillance :

- Axe 1 : Développer le trafic et garantir la sécurité des opérations,
- Axe 2 : Renforcer notre performance et notre rentabilité financière,
- Axe 3 : Améliorer la satisfaction client,
- Axe 4 : Optimiser notre organisation et pacifier les relations sociales,
- Axe 5 : Etre un aéroport responsable.

Ainsi, nos objectifs pour les années à venir sont de réussir la transition statutaire pour le personnel et de satisfaire aux exigences réglementaires, légales et autres applicables, notamment la conformité aux textes de l'AESA (Agence Européenne de la Sécurité Aérienne). Notre priorité demeure l'amélioration de la satisfaction de l'ensemble de nos clients et des parties intéressées dans une démarche d'amélioration continue, tout en garantissant la sécurité maximale de l'exploitation aéroportuaire.

Nous allons poursuivre l'évolution de notre Système de Management Intégré (SMI) pour répondre aux exigences fixées par :

- Les règlements CE 216/2008, UE 139/2014, UE 376/2014 et autres textes associés (AESA),
- La norme ISO 9001 version 2015,
- La maîtrise de l'énergie, grâce à la norme ISO 50 001,
- La Santé et la Sécurité au Travail, grâce à la norme ISO 45 001,
- La démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale,
- L'Assurance Qualité Sûreté.

La mise en œuvre du plan stratégique contribuera à la réalisation des objectifs généraux suivants :

- Assurer la meilleure disponibilité possible des équipements et la continuité de l'exploitation,
- Garantir la ponctualité des vols,
- Garantir l'efficacité de la coordination sur l'aire de trafic notamment en s'assurant que l'ensemble des intervenants soient habilités et formés,
- Réduire le risque d'incidents et d'accidents d'aéronefs sur l'aire de mouvement avec l'objectif de s'approcher au plus près du « risque zéro »,
- Impliquer tous le personnel dans la démarche de la sécurité aéroportuaire,
- Réduire le risque d'incendie,
- Améliorer l'intégrité de l'aire de mouvement et réduire les intrusions ou incursions de piste,
- Assurer une meilleure gestion du risque animalier,
- Favoriser la notification des événements de sécurité et en avoir le meilleur traitement possible,
- Favoriser la culture positive et juste,
- Garantir la conformité dans l'application des mesures de sécurité,
- Obtenir la meilleure appréciation possible de nos prestations,
- Optimiser et développer les recettes extra aéronautiques,
- Assurer le maintien de compétences des collaborateurs et leur réactivité,
- Réduire les risques d'accidents au travail et garantir une performance Santé et Sécurité au Travail,
- Encourager l'achat de produits et de services énergétiquement efficace et prendre en compte la performance énergétique dans la conception
- Avoir une démarche responsable en matière environnementale et de maîtrise de l'énergie.

Le détail des objectifs chiffrés et les indicateurs sont documentés dans nos descriptifs de processus. Cette documentation est associée aux fiches actions du plan stratégique.

Notre organisation humaine est garante de la bonne mise en œuvre de notre politique, et je m'engage, avec l'ensemble des équipes de la Société Aéroportuaire Guadeloupe Pôle Caraïbes SA (SAGPC SA), à tout mettre en œuvre pour la réalisation de nos objectifs.

ALAIN BIEVRE
Président du Directoire
Dirigeant Responsable